

Communiqué de presse

Le Groupement des Professions de Services prend acte de la nomination du Gouvernement et lui recommande de ne pas alourdir le coût du travail.

Le GPS, qui représente les entreprises et métiers de services aux entreprises, aux particuliers et aux collectivités, prend acte de la nomination du Gouvernement et lui souhaite toute la réussite possible, malgré un contexte politique très incertain et une situation budgétaire de plus en plus contrainte par le poids des déficits publics.

Nous l'alertons toutefois sur la fragilité de nos entreprises, dont l'activité repose essentiellement sur le capital humain, c'est-à-dire sur nos 10 millions de salariés, qui constituent la majorité de notre valeur ajoutée.

Les branches des activités de services ont revalorisé régulièrement leur grille de salaires pour suivre les évolutions du Smic sans toutefois pouvoir répercuter ces hausses de salaires dans leurs prix. À titre d'exemple, dans la sécurité privée, où la masse salariale représente près de 70 % du chiffre d'affaires, les prix ont augmenté de 7,7 % depuis janvier 2022¹, alors que sur la même période le coût de la main-d'œuvre des agents de la sécurité privée a progressé de 15,6 %².

Les entreprises de Services ont créé 2,35 millions d'emplois supplémentaires depuis 20 ans, dont 1,2 millions depuis 2017, soit 6 emplois salariés sur 10 créés durant cette dernière période. Des emplois accessibles à tous les niveaux de qualification et de diplôme, partout en France, dans tous les territoires, pour répondre aux enjeux démographiques, numériques et environnementaux de notre pays. Des emplois toutefois fragiles, dont la pérennité est fortement corrélée au coût du travail et donc aux allègements de cotisations patronales.

Les entreprises de Services appellent de leurs vœux un nouvel élan en faveur d'une politique ambitieuse de soutien à l'emploi et à l'investissement :

- Une réduction du coût du travail financée par une réforme urgente des dépenses publiques pour augmenter le pouvoir d'achat des salariés sans accroître le coût pour nos entreprises.
- Une revalorisation des prix des prestations de services, notamment dans le cadre de la commande publique, afin que les entreprises de Services puissent retrouver des marges de manœuvre pour investir dans leur capital humain et l'innovation.
- Une adaptation du droit du travail aux nouvelles attentes des Français pour permettre à ceux qui le souhaitent de travailler davantage.

« Alors que le Gouvernement cherche à faire des économies, nous lui recommandons de ne pas se tromper de combat, de ne pas revenir sur les allègements de charges sur les bas salaires », explique Damien Verdier, Président du GPS. « La hausse de nos chiffres d'affaires ne permet plus d'absorber la hausse du coût du travail. Accroître les charges patronales après les 13,7 % d'augmentation du Smic depuis janvier 2021, alors que nos marges nettes sont très faibles, met en péril nos entreprises et nos emplois. Sans pour autant augmenter le pouvoir d'achat des salariés ! ».

¹ Cf. Indices des prix de production des services français aux entreprises françaises (BtoB) – CPF 80.10 – Services de sécurité privée, Insee

² Cf. L'indice des coûts de revient de la sécurité privée

Contact presse

Fanny Favorel-Pige
06 83 03 85 15
fanny.favorel-pige@gps.asso.fr

Le Groupement des Professions de Services (GPS) rassemble des fédérations et des entreprises opérant dans les services aux entreprises, aux particuliers et aux collectivités. Il incarne et porte la voix des entreprises et des métiers des services en France auprès des pouvoirs publics et des décideurs économiques.

L'économie des services représente aujourd'hui 47,7 % du PIB français, plus de 9,6 millions d'emplois salariés et 70 % des créations nettes d'emplois salariés. En 20 ans les Services ont créé 2,35 millions d'emplois salariés supplémentaires.